

DEMANDE DE DOCUMENTS

POSTE DE TÉLÉVISION À JONQUIÈRE (P.Q.)

M. Girard:

Copie de tous télégrammes, lettres, mémoires et autres communications que possède le ministère des Transports, relativement à la demande d'un poste de télévision à Jonquière.

(Texte)

L'hon. M. Marler: Je ne m'oppose pas à cette motion pourvu que l'on comprenne que les documents ainsi que la correspondance privilégiés ne seront pas produits.

(Traduction)

M. l'Orateur: La motion est adoptée avec la réserve apportée par le ministre.

ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

LA CAUSE CHAPUT—INTERPELLATION AU SUJET DE L'INTERVENTION FÉDÉRALE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. M. J. Coldwell (Rosetown-Biggart): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser au ministre de la Justice une question dont je regrette de ne l'avoir pas prévenu. Le Gouvernement a-t-il été informé que la cause Chaput serait entendue aux prochaines assises de la Cour suprême? Dans le cas de l'affirmative, le gouvernement fédéral se propose-t-il d'intervenir, comme il l'a fait en ce qui concerne la loi relative à la presse en Alberta, afin de défendre le droit fondamental de tout citoyen canadien à la liberté du culte, d'assemblée, de parole et de personne?

L'hon. Stuart S. Garson (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, nous savons que la cause Chaput doit passer aux prochaines assises de la cour suprême du Canada. Attendu que l'honorable député ne m'a pas prévenu de sa question, et que j'ai l'impression que dans la cause Chaput nous avons reçu un avis de la Cour suprême elle-même, je pourrais formuler demain une déclaration à propos du point qu'il a soulevé.

MINISTÈRE DES POSTES

COURRIERS D'ENTREPRISE—SUPPRESSION DE CERTAINS TRAINS EN NOUVELLE-ÉCOSSE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. H. B. McCulloch (Pictou): Je voudrais poser au ministre suppléant des Postes, ou à son adjoint parlementaire, une question découlant de la récente suppression de certains trains réguliers en Nouvelle-Écosse. Le ministre étudiera-t-il la situation des courriers d'entreprise dont le taux de rémunération se fonde sur la fréquence du service ferroviaire,

[M. Gauthier (Lac-Saint-Jean).]

afin d'éviter qu'on abaisse leur rémunération pendant la durée du contrat, par suite de la suppression de ces trains?

L'hon. J. W. Pickersgill (ministre suppléant des Postes): Monsieur l'Orateur, si j'ai bien saisi la question de l'honorable député, elle a trait à la diminution du nombre de trains qui transportent le courrier dans certaines régions de la Nouvelle-Écosse. Le ministère étudie actuellement la question, et s'efforce d'établir des conditions qui seront équitables envers les courriers d'entreprise.

RETARD DANS LA LIVRAISON D'UNE LETTRE AU ROYAUME-UNI

A l'appel de l'ordre du jour.

M. G. K. Fraser (Peterborough): J'ai une question à poser au ministre des Postes ou, en son absence, à l'adjoint parlementaire. Pourquoi une lettre de l'Ontario mettrait-elle 25 jours à atteindre le Royaume-Uni? J'ai reçu des plaintes du Royaume-Uni à cet égard, et je me demande comment expliquer ce retard.

M. T. A. M. Kirk (adjoint parlementaire au ministre des Postes): L'honorable député aurait-il l'obligeance de déposer l'enveloppe, afin qu'on puisse s'assurer si la lettre a été mise à la poste le jour où elle est censée y avoir été déposée?

M. Fraser (Peterborough): La lettre a été postée le 8 février, et livrée là-bas le 5 mars.

M. Kirk (Shelburne-Yarmouth-Clare): L'honorable député aurait-il la bonté de me remettre l'enveloppe afin que le ministère puisse faire les recherches nécessaires?

AÉROPORTS

MALTON—QUESTION AU SUJET DE L'ÉTENDUE DES DOMMAGES CAUSÉS PAR L'INCENDIE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. John Pallett (Peel): Monsieur l'Orateur, le ministre de la Production de défense nous dirait-il s'il possède des renseignements quant à la cause de l'incendie qui a eu lieu hier à Malton? Peut-il également dire à la Chambre quelle est l'étendue des dommages?

Le très hon. C. D. Howe (ministre de la Production de défense): Monsieur l'Orateur, je n'ai pas reçu un rapport détaillé sur les conséquences de cet incendie. J'ignore ce qui l'a causé. Nous avons perdu quatre appareils, beaucoup de matériel d'essai et un hangar. On me dit que cette perte ne retardera pas l'application du nouveau programme en cours; mais elle retardera des mises au point d'avions actuellement en construction.